



16ème législature

Question N° : 13183	De M. Franck Allisio (Rassemblement National - Bouches-du-Rhône)	Question écrite
Ministère interrogé > Europe et affaires étrangères		Ministère attributaire > Europe et affaires étrangères
Rubrique >terrorisme	Tête d'analyse >Financement supposé du terrorisme palestinien par les aides européennes	Analyse > Financement supposé du terrorisme palestinien par les aides européennes.
Question publiée au JO le : 21/11/2023 Réponse publiée au JO le : 04/06/2024 page : 4513 Date de changement d'attribution : 12/01/2024		

Texte de la question

M. Franck Allisio alerte Mme la ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur les révélations faites par le journal « Le Canard Enchaîné » le 8 novembre 2023, concernant le financement indirect par les aides européennes apportées à la Palestine, de pensions versées aux familles de terroristes palestiniens tués ou emprisonnés. Si ces révélations s'avèrent exactes, il s'agirait là d'un fait d'une extrême gravité, alors même que la France a refusé de suspendre les aides publiques versées aux autorités palestiniennes. Ainsi que l'ont souhaité plusieurs pays européens, un moratoire sur ces aides serait plus que nécessaire, afin que l'on puisse s'assurer que celles-ci ne financent pas le Hamas et plus globalement le terrorisme palestinien et islamiste. Il souhaite donc savoir si le Gouvernement est en capacité de confirmer ou d'infirmer ces informations et s'il entend en tenir compte.

Texte de la réponse

Le travail de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) est indispensable pour répondre aux besoins humanitaires des civils palestiniens, à Gaza mais aussi dans la région. En 2023, la France a contribué aux actions de l'UNRWA à hauteur de près de 60 millions d'euros, contre environ 30 millions d'euros les années passées. La France n'avait pas prévu de versement à l'UNRWA au premier trimestre 2024. Les allégations sur une participation d'agents de l'UNRWA aux attaques terroristes du 7 octobre sont d'une exceptionnelle gravité. La France rappelle sa condamnation de ces actes terroristes. Elle exige que toute la lumière soit faite concernant ces accusations et demandera la pleine mise en œuvre des mesures proposées dans les audits commandés par le Secrétaire général des Nations unies, dont les conclusions définitives sont attendues dans le courant du mois d'avril. Compte tenu de l'urgence de la situation humanitaire dans la bande de Gaza, la France effectuera les premiers versements dès ce mois. Plus de 30 millions d'euros d'aides à l'UNRWA sont prévus sur l'année 2024. Nous avons pu prendre connaissance de l'évaluation indépendante conduite par Catherine Colonna sur l'UNRWA et notamment de ses recommandations. Nous serons d'une vigilance extrême quant à leur mise en œuvre par l'agence afin de s'assurer qu'aucune violence et qu'aucun appel à la haine ne reste sans réaction.